Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario

CONCOURS 10-02 / 26-27 - EXTERNE

Intervenante ou intervenant en soutien à la communication - Langue des signes québécoise (LSQ)

Type de poste : Contrat à terme (10 mois) - pour l'année scolaire 2026-2027
Non-syndiqué (35 heures / semaine) - Avec possibilité de renouvellement

Lieu de travail : Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales
Pied-à-terre : Thunder Bay, ON

Date de l'affichage : Le lundi 26 octobre 2026
Date de fin de l'affichage : Jusqu'à ce que le poste soit comblé
Date d'entrée en fonction : Dès que possible
Date de fin : Le 29 juin 2027

Salaire selon la grille salariale en vigueur :
77 098 $ à 87 840 $

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la direction de la directrice générale du CÉNO, la personne en poste offre des services de soutien à la communication en Langue des signes québécoise (LSQ) aux élèves ayant une surdité. Selon les besoins des élèves, elle offre des services d'interprétation entre la LSQ et le français afin de favoriser leur pleine participation à la vie scolaire.

RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS PRINCIPALES DU POSTE

1) Soutien à la communication et interprétation

- Interpréter fidèlement les communications entre la LSQ et le français lors des activités scolaires ;
- Offrir des services d'interprétation en classe, lors de réunions, de sorties éducatives, d'activités parascolaires ou d'autres événements scolaires ;
- Adapter son soutien à la communication au niveau linguistique et développemental de l'élève ;
- Favoriser une communication fluide entre l'élève et les personnes de son environnement scolaire ;
- Respecter les principes de neutralité, d'exactitude et de confidentialité.

2) Collaboration et soutien aux équipes-écoles

- Collaborer avec les professionnels et membres de l'équipe-école afin de faciliter l'organisation des services ;
- Participer, au besoin, aux rencontres de planification concernant les besoins communicationnels de l'élève ;
- Maintenir une communication professionnelle avec les parents ou tuteurs lorsque requis ;
- Collaborer avec les partenaires spécialisés en surdité lorsque nécessaire.

3) Tâches administratives

- Assurer la préparation nécessaire aux activités nécessitant de l'interprétation ;
- Participer aux réunions d'équipe et aux activités de perfectionnement ;
- Utiliser les outils technologiques requis dans l'exercice de ses fonctions ;
- Effectuer toute autre tâche connexe liée au poste.

EXIGENCES DU POSTE

Formation et expérience

- Formation reconnue en interprétation LSQ/français ou combinaison jugée équivalente de formation et d'expérience ;
- Excellente maîtrise démontrée de la Langue des signes québécoise (LSQ) ;
- Connaissances en American Sign Language (ALS) seraient un atout ;
- Excellente maîtrise du français oral ;
- Expérience en interprétation auprès d'enfants en milieu scolaire constitue un atout ;
- Bonne connaissance de la culture et de la communauté sourdes.

Compétences et exigences recherchées

- Excellentes habiletés de communication ;
- Capacité à collaborer efficacement avec les membres de l'équipe-école et les partenaires ;
- Sens de l'organisation, autonomie et jugement professionnel ;
- Initiative, adaptabilité et professionnalisme ;
- Tact, diplomatie, discrétion et respect de la confidentialité ;
- Connaissance du fonctionnement des écoles de l'Ontario constitue un atout ;
- Maîtrise fonctionnelle des outils technologiques ;
- Maîtrise du français oral et écrit ;
- Permis de conduire valide et capacité à se déplacer sur le territoire du CÉNO ;
- Relevé d'antécédents criminels (secteur vulnérable) datant de six (6) mois ou moins avant la date d'entrée en fonction.

Prière d'envoyer, en **format PDF**, une **lettre de présentation** et un **curriculum vitæ** à : info@cenord.ca.

Veuillez indiquer le numéro de concours **10-02 / 26-27**.

(Aucun prêt de service d'un des six conseils scolaires membres du CÉNO ne sera accordé)

Nous remercions l'ensemble des candidates et candidats.
Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le CÉNO est une entité qui regroupe les six conseils scolaires de langue française du nord de l'Ontario soit le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE), le Conseil scolaire du Grand Nord, le Conseil scolaire catholique Franco-Nord (CSCFN), le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (CSDCAB), le Conseil scolaire catholique Nouvelon (CSCNO) et le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières (CSCDGR).

Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario
Conseil scolaire du Grand Nord
FRANCO-NORD Conseil scolaire catholique
Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE NOUVELON
CSCDGR CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES